Le municipal

Port-Daniel–Gascons

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Été 2020

Volume 20 № 3

Dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens, la municipalité vous invite à communiquer, à vos conseillers respectifs, tout problème qui pourrait survenir dans vos districts (ex : déneigement des routes, chiens errants, fossés non nettoyés, lumières de rue, etc.)

District #1 : Hartley Lepage
Téléphone : (418) 689-0848

District #2 : Mireille Langlois
Téléphone : (418) 396-2745

District #3 : Denis Langlois
Téléphone : (418) 752-4157

District #4 : Marc-Aurèle Blais
Téléphone : (418) 680-2918

District #5 : Marie-Ève Allain
Téléphone : (418) 689-0874

District #6 : Sylvie Blais
Téléphone : (418) 396-2304

Pour le maire : Henri Grenier
Téléphone : (418) 751-3156

Séances ordinaires du conseil municipal:
(jusqu'à maintenant à huis clos)

Lundi, 13 juillet 2020 Lundi, 10 août 2020

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

En juin 2016, la municipalité adoptait son plan stratégique de développement, et ce suite à une consultation citoyenne à laquelle était conviée la population. De cette consultation, il en est ressorti une vision soutenue par des orientations et des objectifs; les principaux objectifs étant d'accroître la qualité de vie des résidents et d'augmenter l'attractivité de la municipalité afin de nous permettre d'accueillir de nouveaux résidents et de favoriser la rétention de nos visiteurs.

Depuis les dernières années, la municipalité travaille fort à embellir le village, à améliorer ses infrastructures et à offrir des services à sa population. Mais, force est de constater que certaines personnes n'y attachent aucune ou très peu d'importance et ce, au détriment de la majorité !
Et voici quelques points qui retiennent notre attention :

- ✓ **la sécurité de nos enfants et de nos résidents;**
- ✓ **le vandalisme à nos infrastructures;**
- ✓ **la malpropreté autour de certaines résidences**
- ✓ **les chiens qui ne sont pas attachés**
- ✓ **le bruit occasionné volontairement et délibérément**

En regard :

De la sécurité ; tout le long de nos routes secondaires, que ce soit des autos, camions, 4 roues ou motos, il y a certaines personnes qui roulent à une vitesse excessive mettant en péril leur propre vie et surtout celles des autres. Il n'y a aucune excuse à ces comportements qui sont inadmissibles. C'est une question de civisme et de respect de la vie d'autrui et surtout ≪pensez aux enfants qui sont pour la plupart aux abords de ces routes!≫

Du vandalisme ; depuis le printemps, plusieurs de nos infrastructures ont été endommagées, que ce soit des méfaits causés dans nos parcs, marquage de pneus sur notre asphalte ou encore destruction de nos affiches au centre des rues sensibilisant les gens à réduire leur vitesse pour la sécurité de tous et chacun.

De la malpropreté de certaines résidences ; je vous invite à nettoyer vos contours de maisons. Vivre dans un village propre, c'est une question de fierté ! Et ainsi, on se fait remarquer pour les bonnes choses.

Suite…mot du maire

En regard :

Des chiens qui ne sont pas attachés et qui errent ici et là. Eh bien, nous vous demandons de prendre vos responsabilités. Pensez-y ! Trouvez-vous normal que des gens, qui prennent une marche, se font courir après par des chiens qui sont délibérément pas attachés. Dans mon cas, si j'avais un chien qui courrait ou aboierait après une personne, mon premier réflexe serait de l'attacher et je verrai à ce que cela ne se reproduise plus. C'est la moindre des choses et encore une fois, une question de civisme et de respect.

Du bruit , nous recevons plusieurs plaintes de citoyens ! Sachez que toute municipalité possède un règlement à ce sujet, entre autres, d'éviter tout bruit entre 22h00 le soir et 7h00 le matin. De plus, sachez que peu importe l'heure de la journée, il serait préférable de ne pas faire de bruit volontairement et par le fait même, de nuire au bien-être et à la tranquillité du voisinage.

J'espère que ces quelques messages puissent être entendus et que nous puissions vivre en harmonie et en tout respect les uns vis-à-vis les autres !

Sur ce, je me joins aux membres du conseil municipal et aux employés de la municipalité pour vous souhaiter une très agréable saison estivale malgré les contraintes occasionnées par la covid.

Henri Grenier, maire

CONCOURS LOCAL – FLEURIR LE QUÉBEC

Pour le concours de cette année, deux prix de 50$ dans chacun des districts de la municipalité seront remis aux plus beaux aménagements paysagers.

Pour inscription : veuillez laisser votre nom au 418-396-5225 poste 1

La date limite pour les inscriptions est lundi, le 3 août 2020

R A P P E L

Si vous projetez de faire des travaux sur votre propriété, peut-être avez-vous besoin d'un permis émis par la municipalité avant d'entreprendre les travaux ?

Voici une liste non-exhaustive :

Rénovation intérieure
Rénovation extérieure (couverture, revêtement extérieur, fenêtre, etc.)
Construction ou agrandissement de galerie, véranda ou patio
Construction d'un garage/cabanon
Construction d'un poulailler
Installation d'une piscine (creusée, hors-terre, démontable)
Construction d'une serre privée
Déblai-remblai ou terrassement de plus de 15 m^3

Il est préférable de prendre toutes les informations nécessaires avant de commencer vos travaux. Il nous fera plaisir de vous informer.

Maxime Ahier
Inspecteur Municipal et Contrôleur des travaux publics
418-396-5225 poste 3

Gestion du patrimoine bâti

Je me présente, Olivier Beaudin, technologue en architecture et présentement étudiant au baccalauréat en urbanisme. Je serai, durant la période estivale, stagiaire au sein de la Municipalité de Port-Daniel—Gascons en collaboration avec la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Les maisons du village font l'objet d'une analyse à des fins d'inventaire du patrimoine bâti de la Municipalité de Port-Daniel—Gascons.

La municipalité présente sur son territoire un patrimoine architectural intéressant et à préserver. Le cadre bâti, la morphologie urbaine, le patrimoine paysager et naturel font partie prenante de l'identité d'un lieu et participent directement à la qualité des milieux de vie.

Dans un contexte où de nombreux bâtiments à travers la province tombent dans l'oubli, je suis appelé à créer le premier inventaire du patrimoine bâti de Port-Daniel—Gascons. Les propriétaires des bâtiments qui présentent un intérêt patrimonial, architectural, emblématique, urbanistique ou historique seront contactés par message. Afin de démontrer la valeur de ces propriétés, l'extérieur de celles-ci pourrait être photographié dans les prochaines semaines, et ce, avec l'accord des citoyens. Des fiches descriptives seront distribuées à chaque propriétaire vous avisant de la valeur, du potentiel et des caractéristiques de votre maison et autres bâtiments du lot.

Si vous avez des questionnements, il me fera plaisir d'y répondre. Vous pouvez me contacter à la municipalité au (418) 396-5225, poste 8. Les papiers signés peuvent être rapportés à la municipalité aux heures d'ouverture.

La Municipalité de Port-Daniel-Gascons invite la population à partager les vieilles photographies, cartes postales, gravures, cartes, etc, des bâtiments et des paysages des anciens villages de Port-Daniel-Ouest, Port-Daniel-Est et Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons. Notre stagiaire Olivier Beaudin, les récupérera et les numérisera afin de les ajouter à la documentation de la Municipalité. La numérisation des documents est essentielle pour un résultat de qualité.

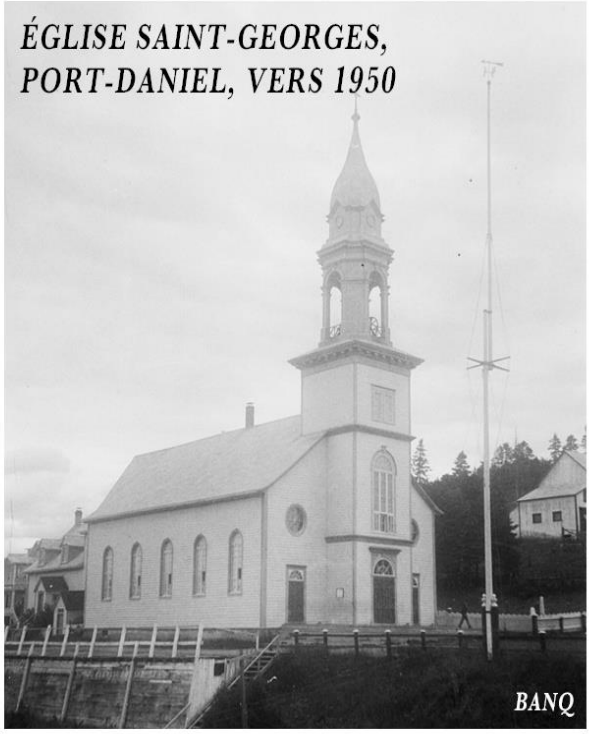
ÉGLISE SAINT-GEORGES,
PORT-DANIEL, VERS 1950
BANQ

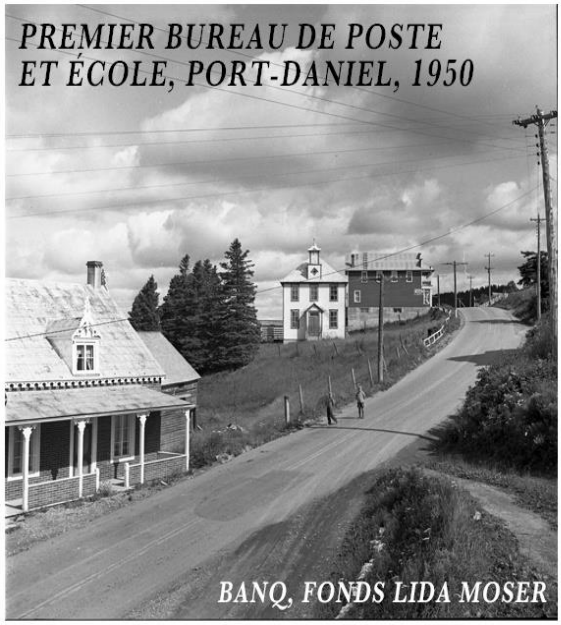
PREMIER BUREAU DE POSTE
ET ÉCOLE, PORT-DANIEL, 1950
BANQ, FONDS LIDA MOSER

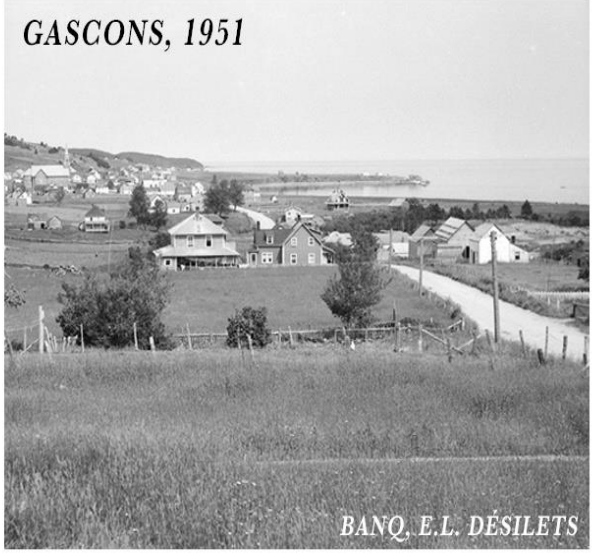
GASCONS, 1951
BANQ, E.L. DÉSILETS

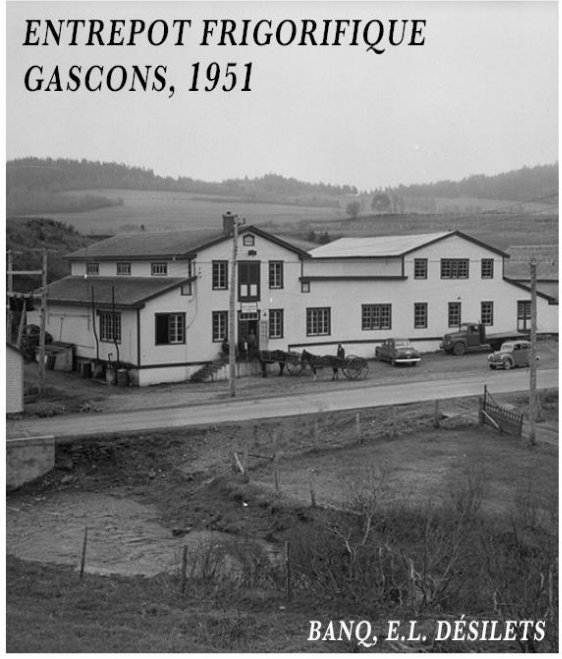
ENTREPOT FRIGORIFIQUE
GASCONS, 1951
BANQ, E.L. DÉSILETS

FÉLICITATIONS À NOS FINISSANTS ET FINISSANTES DE SECONDAIRE V

Polyvalente Mgr Sévigny de Chandler·

Anthony Briand
René-Jean Desbois
Camille Duguay-McInnis
Carolane Grant
Audrey-Ann Horth
Gabriel Parisé
Victoria Savard

NEW-CARLISLE HIGH SCOOL

Aaron Walker
Keshia Dow
Jayden Sweetman
Riley Dow

École Polyvalente de Paspébiac

Yoan Allain-Duchesneau
Démy Joseph-Acteson
Sabrina Loiselle
Noa Prevel
Marc-Olivier Syvrais

Trois bourses de 100$ seront attribuées à trois finissants ou finissantes de chaque établissement scolaire par un tirage au sort lors de la séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 13 juillet prochain.

La municipalité de Port-Daniel-Gascons vous souhaite un avenir prometteur . Visez haut ! Visez loin ! Avancez pas à pas et de temps en temps, admirez ce que vous avez réalisé ou parcouru, sans vous décourager par ce qu'il reste à faire.

Le mot d'Alex Wojciechowski,
Chef de l'exploitation de Ciment McInnis

Bonjour!

Le printemps s'est déroulé à grande vitesse, nous voilà déjà à l'aube de l'été. J'ai très hâte de pouvoir mieux découvrir la région durant la période estivale, dans la mesure où les visites seront possibles.

La situation à l'usine
Après plusieurs semaines d'opération à effectifs réduits, nous avons dû stopper la production à la cimenterie à la fin avril, puisque toutes nos installations d'entreposage – tant dans les terminaux qu'à l'usine – étaient à pleine capacité. À ce moment, nous avions évalué que l'arrêt de production durerait au moins un mois.

Nous avons gardé tous nos employés au travail en mai en les affectant à diverses formations, notamment en santé et sécurité qui reste toujours notre priorité. Nous avons aussi fait un bon ménage sur le terrain, en plus de profiter du temps d'arrêt pour de la maintenance à valeur ajoutée sur certains équipements. Je suis très heureux de vous indiquer que malgré le contexte incertain lié à la COVID-19, nous n'avons fait aucune mise à pied, même temporaire. Nos employés ont pu maintenir leurs liens d'emplois et leurs salaires durant cette période d'incertitude, et j'en suis vraiment fier. Ceci dit, il nous faut rester extrêmement disciplinés, tant à l'usine qu'à la maison, pour tenter de tenir à distance ce fameux virus. S'il y avait un cas parmi nos employés, notre plan d'action est prêt, mais mon souhait est de ne pas avoir à le mettre en œuvre!

Et les marchés reprennent avec vigueur!
Dès le début mai, on a senti assez rapidement que les marchés étaient très dynamiques et le milieu de la construction s'est activé pour rattraper le temps perdu durant la pause d'avril. Tellement, en fait, que nous avons repris les opérations après un peu plus de deux semaines d'arrêt. C'est une excellente nouvelle et notre équipe redouble d'ardeur pour répondre à la demande des marchés. À plus long terme, il nous est difficile de prévoir les conséquences de la crise, mais nous comptons bien faire le maximum pour tirer le meilleur de la vigueur actuelle. Et on entend un peu partout une accélération des projets d'infrastructures pour relancer l'économie, donc, soyons optimistes, le ciment continuera d'être incontournable.

Pour satisfaire à cette demande, nous avons mis en service un nouveau navire qui se joint à notre flotte, vous le verrez donc naviguer sur la Baie-des-Chaleurs quand il viendra à nos installations. Il s'agit du NACC NEWYORKER, le plus grand transporteur de ciment actuellement sur les eaux, avec une capacité de 28 500 tonnes métriques. Il sera dédié aux terminaux américains, plus particulièrement à celui du Bronx. Nous l'avons chargé pour la première fois les 29 et 30 mai dernier. Il est très impressionnant!

Je vous souhaite à tous un très bel été, en espérant que vous tenez bon!

Alex Wojciechowski, chef de l'exploitation
Ciment McInnis

McINNIS INC
LA NOUVELLE COMPAGNIE DE CIMENT

Collecte des encombrants (gros rebuts)

La collecte des encombrants permet de se départir à la fois des déchets trop gros pour être acceptés à la collecte régulière des déchets (appareils ménagers, meubles, matelas, etc.) ou de matières valorisables (pneus, téléviseurs, etc.).

Cette collecte s'adresse à la **clientèle résidentielle seulement**.

En 2020, en raison de la COVID-19, la collecte des encombrants a été reportée au mois de septembre.

Dans la **MRC du Rocher-Percé**, la collecte débute le 8 septembre 2020.

Voici l'horaire de collecte :

- **8-11 septembre : Port-Daniel-Gascons**

Veuillez disposer vos matières, maximum la veille de la collecte prévue, c'est-à-dire au plus tard le 7 septembre 2020

- À noter que le bois, le ciment, le gypse, la peinture, les bonbonnes de propane et les sacs à ordures ménagères **ne sont pas des matières acceptées** à la collecte des encombrants

HORAIRE DE VOTRE ÉCOCENTRE

Écocentre	**Du 1er mai au 31 octobre**	**Du 1er novembre au 30 avril**
Gascons	Mardi, jeudi et samedi **8h** à **17h**	Mardi et samedi **8h** à **16h**

La clientèle résidentielle a droit d'apporter à l'écocentre **150 pi3 de matières** par année. Voici quelques instructions :

1. À votre arrivée à l'écocentre, vous devez vous rendre au bâtiment d'accueil;
2. Pour les propriétaires et les locataires, une preuve de résidence est exigée;
3. Chaque adresse résidentielle sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé a droit à 150 pi3 par année sans frais;
4. À compter de 151pi3, les voyages seront chargés en fonction du type de matière et le volume

Si vous réalisez un voyage pour un autre citoyen, une procuration est nécessaire pour vous autoriser à apporter le voyage à l'écocentre. Pour ce faire, vous devez demander au citoyen demandeur de compléter le formulaire de procuration en ligne ou d'en rédiger une version manuscrite avec les mêmes informations pour vous autoriser à réaliser les voyages à son nom. Notez qu'un maximum de 150pi3 peut être accepté sans frais pour chaque adresse résidentielle.

Si vous êtes un entrepreneur en construction, rénovation ou démolition et réalisez un projet résidentiel, notez que vous avez droit d'apporter les résidus sans frais à l'écocentre avec une procuration signée du citoyen. Pour ce faire, vous devez demander au citoyen demandeur de compléter le formulaire de procuration en ligne ou d'en rédiger une version manuscrite avec les mêmes informations pour vous autoriser à réaliser les voyages à son nom. Notez qu'un maximum de 150pi3 peut être accepté sans frais pour chaque adresse résidentielle.

Valorisation du patrimoine

La Maison de la culture de Grande-Rivière en collaboration avec la Municipalité de Port-Daniel–Gascons et son comité en patrimoine aimerait solliciter votre aide dans le cadre du projet *Valorisation du patrimoine*. L'objectif est de mettre en valeur un personnage historique ayant marqué votre ville. Une exposition sera réalisée dans la MRC du Rocher-Percé :

> **Définition d'un personnage historique décédé :** Un personnage historique, peut être, par exemple, un citoyen ou un maire important, une communauté religieuse ayant marqué l'histoire de la municipalité, le pionnier d'une famille souche, une suffragette, un seigneur ou une seigneuresse, le premier curé de la paroisse, un artiste, un inventeur ou un athlète ayant contribué au rayonnement de la localité.

Pour nous aider : il faut son nom et prénom ainsi que quelques faits accomplis durant sa vie.

Merci de nous aider à trouver le personnage ayant marqué votre communauté ! Par la suite, nous vous recontacterons sous la forme d'un court sondage afin que la population puisse choisir le personnage à valoriser dans le cadre de notre projet.

Membre du comité patrimoine pour Port-Daniel–Gascons :

Madame Yolande Chouinard
Madame Madeleine Huard
Madame Louise Langlois
Monsieur Olivier Beaudin, Stagiaire en urbanisme Municipalité de Port-Daniel–Gascons
Monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme Municipalité de Port-Daniel–Gascons
Monsieur Samuel Méthot-Laflamme, directeur général de la Maison de la culture de Grande-Rivière

FABRIQUE SAINTE-GERMAINE DE L'ANSE-AUX-GASCONS

Bonjour à vous toutes et tous,

Considérant qu'on ne peut pas se rencontrer physiquement, le Comité de Fabrique vous informe de la situation financière au 30-04-2020. Nous avons débuté l'année avec $20,737.40 en Caisse, il reste au compte $12,423.87 donc un déficit net de $8,313.53. L'Église est fermée depuis la mi-mars, le paiement des dîmes a cessé et les revenus ne sont plus au rendez-vous dû à la Pandémie. Le seul revenu c'est la location de la résidence pour aînés soit $825.00/mois, les dépenses sont: paiement au secteur $1,546.17/mois, l'électricité $1,881.00/mois, téléphone et fax $85.09, donc un déficit mensuel de $2,687.26. Cet état de situation vous démontre notre inquiétude face à l'administration de notre Église qui est sous respirateur.

Nous sollicitons votre collaboration pour des dons (par la poste où à l'église le dimanche entre 11 h 45 et 12 h 30) à la hauteur de votre capacité de payer. La somme de $5.00, $10.00 ou $20.00/mois pourrait faire une différence dans le maintien ou pas de notre ÉGLISE DE GASCONS. On vous remercie de porter une attention particulière au constat que l'on vous soumet et bien sûr votre aide est essentielle. S'il y a une mobilisation les services catholiques à la population pourront se poursuivre. Le Comité vous tiendra au courant de l'évolution de cette situation précaire et somme toute problématique dans notre paroisse. Nous vous souhaitons un bel été et prenez soin de vous.

GILLES GRENIER, PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

CLUB DE L'ÂGE D'OR (L'ÉTOILE DE LA MER) DE GASCONS

Votre Conseil d'administration communique avec tous ses membres pour vous dire qu'on s'ennuie de vous toutes et tous après plus de deux mois de confinement. Nous espérons que vous allez tous bien, advenant que vous avez des idées brillantes pour une réouverture ultérieure, envoyez-nous votre opinion ou commentaire à cet effet (grenier1951@hotmail.com).

Beaucoup d'évènements n'ont pas eu lieu dû à cette pandémie (souligner la fête des mères, fête des pères, notre assemblée générale annuelle, après-midi d'amateurs et j'en passe). Nous avons effectués deux tirages et nous vous informons que Mme Laure-Ida Wafer a gagnée $50.00 comme mère de l'année 2020 et M. Raymond Huard $50.00 comme père de l'année 2020. La municipalité nous a donnée un congé de loyer pour la prochaine période de juin à décembre, il nous reste seulement à payer le téléphone.

Je me joins à tous les membres du conseil d'administration pour vous souhaiter bon courage et une excellente saison d'été malgré les contraintes. Si vous voulez plus d'informations ou des questionnements concernant votre club, téléphonez-moi au 418-396-5304.

À bientôt,

Gilles Grenier président

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL—GASCONS

Du lundi au vendredi
De 8h à 12h - 13h à 16h00
Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-5588

POINT DE SERVICES DE GASCONS

Du Lundi au Jeudi
De 8h à 12h - 13h à 16h00
Téléphone : 418-396-5400 Télécopieur : 418-396-2333

Services administratifs fermés pour une période indéterminée

LES BUREAUX SERONT FERMÉS POUR LA FÊTE DU TRAVAIL,
LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

PROCHAINE PARUTION : Automne 2020

Si vous avez des communiqués à faire paraître dans le prochain bulletin municipal, veuillez nous les faire parvenir au :

Fax: 418-396-2333 (identifiés pour le bulletin municipal)
Courriel: gascons@munpdg.ca
Courrier: 494, route 132, Port-Daniel QC G0C 2N0 ou
Au 63A, route 132 Ouest, Gascons QC G0C 1P0
(identifiés pour le bulletin municipal, bien lisible)